Berne, le 10 août 2015

## Communiqué de presse

## gynécologie suisse publie des directives sur la césarienne

La Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO) vient de publier de nouvelles directives professionnelles concernant la césarienne, visant à contrer, par certaines recommandations, la tendance haussière du taux d'accouchement par césarienne. Avec la brochure d'information sur l'accouchement parue l'année passée, gynécologie suisse répondait ainsi au mandat du Conseil fédéral et dispensait des informations complètes sur toutes les formes d'accouchement et élaborait des recommandations interdisciplinaires spécialisées sur l'accouchement par césarienne.

En Suisse, le taux d'accouchement par césarienne a doublé au cours de ces trente dernières années pour atteindre actuellement à environ 32%. Dans les Etats de l'OCDE, la Suisse se trouve dans la moyenne supérieure, la Turquie et l'Italie caracolant en tête. Au niveau international néanmoins, il n'existe aucun consensus sur le taux de césarienne optimal. En Suisse, un enfant sur trois est né par césarienne en 2010, avec des différences observées entre les cantons, de même qu'entre les hôpitaux publics et privés. Ce sont surtout les concepts fondamentaux qui ont changé : la prévention de lésions pour la mère et/ou l'enfant constitue la priorité absolue. Cette hausse s'explique par un acroissement des facteurs de risque tels que l'augmentation de l'âge moyen des femmes primipares, l'obésité, les naissances multiples, les techniques de procréation assistée et le changement d'attitude obstétricale (présentation par le siège, césarienne antérieure). Il existe toutefois certaines craintes entourant l'indication trop fréquente de la césarienne.

A l'occasion de son congrès annuel 2015, *gynécologie suisse* a publié les nouvelles directives relatives à la césarienne. Ces dernières s'adressent aux gynécologues et obstétricien-ne-s. Elles mettent d'une part l'accent sur les indications médicales pour pratiquer une césarienne, et d'autre part aussi sur les possibilités de l'éviter, ainsi que sur les risques qu'elle présente, les complications ou les séquelles éventuelles. Les anomalies de l'implantation placentaire lors des grossesses suivantes constituent les complications tardives les plus importantes des césariennes à répétition. On estime qu'entre 70 et 90% des césariennes primaires sont réalisées sur la base d'indications relatives. Selon la société de discipline médicale, moins l'indication pour la césarienne est étayée, plus l'information préopératoire doit être complète. Toutefois, du point de vue juridique, une demande de césarienne clairement formulée par la patiente, même sub partu, doit toujours être respectée, d'où toute l'importance de dispenser aux femmes enceintes des informations complètes pendant leur grossesse.

Dans cette optique; la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO) a publié l'année passée une brochure d'information sur l'accouchement à l'attention des femmes enceintes. Sur une base scientifique et objective, celle-ci propose à la fois des informations sur l'accouchement naturel et par césarienne.

Le professeur Daniel Surbek, président de la Commission Assurance qualité et de la clinique universitaire gynécologique de l'Inselspital de Berne, estime qu'en publiant les recommandations spécialisées et la brochure sur l'accouchement, *gynécologie suisse* s'acquitte du mandat conféré par le Conseil fédéral au printemps 2013 en réponse au postulat Maury Pasquier (08.3935).

## Pour toute question de la presse et tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

- Professeur Daniel Surbek, président de la commission Assurance qualité, téléphone 079 239 21 91, daniel.surbek@insel.ch
- Dr David Ehm, président gynécologie suisse, téléphone 079 356 25 36, david.ehm@hin.ch

## Liens:

- Brochure d'information sur l'accouchement : Comment allez-vous mettre votre enfant au monde ? (Activer le lien dans le PDF au moment de l'envoi : <a href="http://www.sggg.ch/fileadmin/user\_upload/Dokumente/3\_Fachinformationen/4\_Patient-eninformationsblaetter/D\_Wie\_bringen\_Sie\_Ihr\_Kind\_zur\_Welt\_2014.pdf">http://www.sggg.ch/fileadmin/user\_upload/Dokumente/3\_Fachinformationen/4\_Patient-eninformationsblaetter/D\_Wie\_bringen\_Sie\_Ihr\_Kind\_zur\_Welt\_2014.pdf</a>)
- Guideline Césarienne (Activer le lien dans le PDF au moment de l'envoi :
   http://www.sggg.ch/fileadmin/user\_upload/Dokumente/3 Fachinformationen/4 Patient eninformationsblaetter/F Comment\_allez-vous mettre votre enfant au monde 2014.pdf)